



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 12 AOÛT 2021

L'an deux mille vingt et un, le 12 août à 17h30, le Bureau Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la mairie d'Eymoutiers, sous la Présidence de Madame Mélanie Plazanet, Présidente.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 06 août 2021

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents
17	13	1	2	2

Pour	Contre	Abstention
14	0	0

Membres présents : BAUDEMONT Dominique, BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BOSDEVIGIE Jean-Pierre, BOUR Coline, CHAMPAUD Marc, ECHASSERIEAU Vincent, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, PLAZANET Mélanie, POURCHET Pierre, SIMON Philippe, THEYS Michel

Membres excusés ayant donné pouvoir : SALAGNAT Michèle à BESNIER Michelle

Membres excusés : CHADELAUD Michel

Membres absents : BRUN Patrick, MUZETTE Thierry

Secrétaire de séance : BAUDEMONT Dominique

### INSTITUTION

#### Délibération n°82-2021 : Désignation d'un représentant au Syndicat Lac de Vassivière

Madame la Présidente indique aux membres du Bureau que, suite à son élection au Conseil Régional, elle va siéger au syndicat le Lac de Vassivière en sa qualité de conseillère régionale.

Il convient donc de désigner un nouveau représentant au conseil syndical du lac pour la Communauté de Communes.

Actuellement les 5 délégués sont :

	Titulaire
1	Dominique BAUDEMONT
2	Evelyne MARQUES
3	Pierre POURCHET
4	Monique LENOBLE
5	Mélanie PLAZANET

Madame la Présidente présente la candidature de Monsieur Frédéric Sudron.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-33 et L. 5211-1;  
Vu l'arrêté préfectoral en date du 19/12/2018, portant statuts de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière, conformément à l'article L. 5211-5-1 du code général des collectivités territoriales ;  
Vu l'arrêté préfectoral du 23 juin 2021 portant modification des statuts du Syndicat Mixte le Lac de Vassivière,  
Considérant que les statuts du Syndicat le Lac de Vassivière prévoient que le nombre de membres pour la Communauté de Communes des Portes de Vassivière au sein du conseil syndical est fixé à 5;

Les membres du Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité de :

- DESIGNER M. Frédéric SUDRON au Conseil Syndical du Syndicat le Lac de Vassivière

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.  
A Eymoutiers, le 16 août 2021

La Présidente,  
Mélanie PLAZANET

La Présidente,  
Mélanie PLAZANET

Communauté de Communes  
des Portes de Vassivière  
5, rue de la Liberté  
87120 EYMOUTIERS

Acte rendu exécutoire le : **18 AOUT 2021**  
Publié le : **18 AOUT 2021**